



N° 13 617*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR [] LA COUPE* [x] L'ARRACHAGE*
[] LA CUEILLETTE* [x] L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOIRE IDENTIFIÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : PALE PERSONNELLE DU FAUCON S.B.N.A.E.
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. M. S. JOHANNA DONALDI
Adresse : N° 7 Rue Grande Rue Justice du Comvairère
Commune : HANRECOUANT
Code postal : 54 180
Nature des activités : Connaissance, Conservation, Appui technique et sensibilisation en faveur de la flore et de végétations
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION
Table with 3 columns: Nom scientifique / Nom commun, Quantité(1), Description (2). Row B1 contains handwritten text: cf Annexe 1 du dossier ce-joint.

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUEL EST L'FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?
List of reasons with checkboxes: Protection de la faune ou de la flore [x], Sauvetage de spécimens [x], Conservation des habitats [], Inventaire de population [], Etude phytoécologique [], Etude génétique [x], Etude scientifique autre [x], Prévention de dommages à l'élevage [], Prévention de dommages aux pêcheries [], Prévention de dommages aux cultures [], Prévention de dommages aux forêts [], Prévention de dommages aux eaux [], Prévention de dommages à la propriété [], Protection de la santé publique [], Protection de la sécurité publique [], Motif d'intérêt public majeur [], Détention en petites quantités [x], Autres [].
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale: Assurer la conservation de espèces à fort enjeu du territoire et menacées de disparition, préserver leur statut.

D. QUEL EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION
Préciser la période : 2010-2011
ou la date :

F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPERATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
Récolte de graines pour constitution d'une banque de semences
 Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place
 avec réimplantation différée
 Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :
La banque de semence sera conservée à froid (4-5°)
 Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :
Toute éventuelle réimplantation différée sera l'objet d'un dossier spécifique et ne se concrétisera que sur avis du C.S.R.A.N.

F. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUILLETTE OU D'ENLEVEMENT

Préciser les techniques :
Récolte de graines permettant d'échapper à la plus grande diversité génétique sans mettre en péril les populations. Nous nous baserons en particulier sur le manuel de Lythgoe d'Ince et al.
Arrachage ciblé des parties nécessaires aux études sur le brique

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie végétale Préciser : *Botaniste phytoécologiste, Master II en B.T.*
 Formation continue en biologie végétale Préciser :
 Autre formation Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : *Grand Est*
 Départements : *54, 55, 57 et 88*
 Cantons :
 Communes : *Villers les Nancy pour la conservation des semences*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Non applicable

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
cf dossier à jour
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.
 Fait à *Villers les Nancy*
 le *17/02/2020*
 Votre signature *[Signature]*

*MM Johanna BONASSI
 Directrice des Conso altérée
 Bobœufree*